

Etranger

ANGLETERRE

La fin d'une glorieuse carrière.

«Lundi soir, écrit-on de Londres, un vieil lard de petite taille, à cheveux gris, sortait du ministère de la guerre à Londres. La sentinelle présentait les armes. Le monsieur porta la main à l'aile de son chapeau. C'est ainsi que lord Roberts a pris congé de son office de commandant en chef de l'armée anglaise.

La brillante carrière qui vient de se clore ainsi a commencé il y a 52 ans par l'admission de Roberts dans l'armée de l'Inde avec le grade de sous-lieutenant. Son avancement fut très lent, car il attendit 21 ans pour arriver au grade de major. Mais six ans plus tard déjà, en 1879, il était général-major et s'éleva rapidement dans les honneurs, jusqu'à être commandant en chef de l'armée de l'Inde, pair et enfin commandant en chef de l'armée anglaise.

Suivant les traditions observées jusqu'ici lord Roberts aurait dû garder le premier rang auquel il s'était élevé. Mais les cruelles expériences faites dans le sud de l'Afrique ont donné la haute main au parti des réformes militaires, et comme lord Roberts n'était pas d'accord avec les changements fondamentaux à introduire dans l'administration du ministère de la guerre, il a préféré se retirer. Il semble d'ailleurs qu'on l'ait inutilement brusqué, car, à ce qu'on dit, lord Roberts n'aurait appris que par les journaux le plan de réorganisation qui abolit le grade de commandant en chef de l'armée qu'il portait.

CHOSSES D'EXTRÊME ORIENT

Disgrâce?

Une dépêche de St Pétersbourg dit que le bruit court que le général Alexieff rentrerait en Russie dès que le général Kouroupatkine sera arrivé sur le théâtre de la guerre.

Escarmouches.

Suivant des rapports dignes de foi, deux kilomètres de chemin de fer transsibérien auraient été détruits près de Ninguta et les communications télégraphiques seraient coupées entre cette localité et Vladivostok.

Suivant une dépêche de Vladivostok le 1 mars une escadre de 10 bâtiments japonais aurait été aperçue récemment près du cap Gamow, mais aurait bientôt disparu à l'horizon.

Le bruit court de Vladivostok que trois détachements forts de 300 hommes chacun de troupes japonaises auraient débarqué à 200 verstes au nord de Gensan dans le but de pénétrer dans la vallée du Tumen et de menacer la ville de Hun Tschoun.

Une dépêche officielle du général Pfluegg annonce que les patrouilles russes sont allées jusqu'à Ping Yang et sur la route de Gensan sans rencontrer l'ennemi. Ping Yang serait occupée par une garnison de 6000 hommes dont 200 cavaliers; on n'a pas de renseignements sur l'artillerie. Selon certaines informations, les Japonais rassemblent des troupes par mer de Fusan à Tchi nam po; toutes ces troupes sont destinées à Ping-Yang.

La garnison coréenne de Ping-Yang qui était forte de 1000 à 2000 hommes a été renvoyée à Séoul.

Une dépêche de l'amiral Alexieff dit que suivant les rapports de l'amiral Stark, l'ennemi n'a pas paru en vue de Port-Arthur les 28 et 29 février et 1 mars et qu'au cours des reconnaissances faites, ni croiseur, ni torpilleur ennemi n'a été découvert dans un rayon de 60 milles autour de Port-Arthur.

ASIE MINEURE

Les autorités de Bitlis dont dépend Mouche ont reçu l'ordre catégorique de prendre toutes les mesures nécessaires au maintien de la tranquillité. On annonce de Bitlis que des dispositions ont été prises à cet effet.

Confédération

Nominations.

Le Conseil fédéral a nommé:

Commandant du régiment d'artillerie de montagne, en remplacement du colonel Fama, M. F. R. de Planta, actuellement officier d'état-major de ce régiment, promu lieutenant-colonel d'artillerie.

Le bétail de la zone.

A la suite des négociations intervenues entre le gouvernement français et le gouvernement suisse, au sujet de l'importation dans le canton de Genève du bétail zonié, le département fédéral de l'agriculture à Berne, vient de prendre une décision fixant les con-

ditions du trafic entre les deux pays. Il ressort de cette décision, que les bœufs et porcs de boucherie et les bœufs de travail provenant des zones franches de la Haute-Savoie et du pays de Gex, peuvent être importés désormais dans le canton de Genève munis du bouton métallique et d'un certificat sanitaire, à défaut de l'extrait de permis.

Les journaux du pays de Gex et de la Haute-Savoie, se félicitent de cette décision. Ils en attribuent le mérite, les premiers à M. le député Bizot, les seconds à MM. Duval, sénateur, et David, député de l'arrondissement de St-Julien.

La traversée du Jura.

Le Grand-Conseil du canton de Genève a voté un nouveau crédit de 25.000 fr. pour l'étude de la ligne de la Faucille. En demandant ce crédit, M. H. Fazy, conseiller d'Etat, a déclaré qu'il ne pouvait donner de détails sur l'emploi de cette somme.

Cet emploi est donc bien délicat.

Banque centrale.

A propos de la réunion à Berne, des experts chargés d'examiner le nouveau projet de Banque centrale, le « Bund » fait remarquer que tout le conflit tourne autour du siège central de la Banque. Il y aurait, dit ce journal, un moyen bien simple de contenter tout le monde: ce serait que la future banque centrale n'ait pas de siège central. La Banque d'Autriche-Hongrie, par exemple, une société par actions avec une participation assez étendue de l'Etat dans l'administration, n'a pas de siège central. Il existe à Vienne et à Budapest des banques principales, avec une organisation autonome et des succursales. La direction générale de la Banque dans son ensemble est confiée à un conseiller général, à la tête duquel se trouve le gouverneur. Les vice-gouverneurs dirigent les banques de Vienne et de Budapest.

Cette organisation a donné de bons résultats, et on pourrait parfaitement bien l'imiter en Suisse. La Banque centrale n'aurait pas de siège central. Elle aurait des établissements principaux sur trois places importantes ou davantage, qui s'occuperaient, avec leur succursales, des relations avec le public. Les présidents de la direction de ces établissements constitueraient la direction générale de la Banque centrale, à la tête de laquelle serait le président de la Banque, élu par l'assemblée fédérale. Ce président pourrait être domicilié à son gré, sur une place de plus ou moins d'importance; il lui serait adjoint un secrétariat et un inspecteur.

Une organisation de ce genre, constate le correspondant du « Bund », tiendrait compte des tendances fédéralistes qui se sont de nouveau manifestées. Elle réalise une décentralisation, sans nuire à l'unité nécessaire et à la bonne marche de l'administration. La direction générale ainsi composée, resterait en contact étroit avec la vie des affaires dans tout le pays. Au point de vue constitutionnel, on peut parfaitement admettre cette solution; elle se heurterait peut-être, dans la pratique, à certaines difficultés techniques; mais celles-ci seraient plus faciles à résoudre, avec un peu de bonne volonté, que les difficultés politiques qui se retrouveront toujours.

VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

M. Ephyse est agréé comme substitut de l'officier de l'Etat civil de Loèche-les-Bains en remplacement du titulaire démissionnaire.

Le Conseil d'Etat n'a pas d'observation à formuler au sujet du plan du projet modifié pour l'entrée du chemin de fer Martigny-Châtelard dans la gare de Martigny.

Il est donné lecture du rapport de M. Naef sur les fouilles de Martigny.

Décisions du Conseil communal

Séance du 8 janvier 1904.

Il est procédé à l'adjudication des travaux à exécuter au Rhône en 1904; savoir:

a) sur la rive droite entre les kls. 64 et 63
b) sur la rive droite à Bellini,
(travaux mis en concours selon publication parue dans le bulletin officiel No. 1

Les travaux à exécuter entre les kls. 64 et 63 sont adjugés à Proz Joseph et Duc Julien avec un rabais de 17 %.

Les travaux à exécuter à Bellini sont adjugés à Constantin Germain et Vadi Séraphin, avec un rabais de 22 1/2 %.

CHRONIQUE SEDUNOISE

Un pays qui consomme plus qu'il ne produit, ou ce qui revient au même, qui importe plus qu'il n'exporte, marche fatalement à sa ruine. C'est ce qui explique le soin tout particulier que vouent en général les gouvernements de tous pays à la protection des arti-

cles indigènes, aux moyens de tenir tête à la concurrence étrangère, à l'établissement des tarifs douaniers et à l'établissement des statistiques.

Des considérations majeures et indépendantes de la volonté de l'homme, pèsent quelquefois lourdement dans le plateau de la balance, telles que la nature du sol, le climat, la situation, etc. Contre ces puissants facteurs de la production, la volonté et l'énergie de l'homme ne peuvent réagir que très difficilement, tant il est vrai que la richesse du monde sort du sein de la terre et que la pierre fondamentale de la fortune nationale sera toujours l'agriculture.

Ainsi les Lapons, les Samoyèdes, les Groenlandais auront beau remuer terre et mer, ils n'en sortiront jamais que les misérables aliments nécessaires à leur subsistance.

Chez nous, les privilégiés, où il semble que le Ciel ait distraitement répandu à foison les trésors de la nature, de telles considérations ne sauraient raisonnablement entrer en ligne de compte. Nous avons un sol prodigieux, un climat favorable, des moyens de transports multiples, et en sus, l'instruction à la portée de tous, appliquée à tous les goûts et à toutes les carrières. Que voulons-nous de plus!

Malgré cela, en dépit de ces conditions exceptionnelles, certains pays voient chaque année leur chiffre d'exportation submergé par celui de l'importation, et imbus d'une fausse sécurité ou d'une ignorance absolue de la chose, le peuple assiste, sans broncher, à cette ruine lente mais sûre de sa fortune commune, revêtant ce caractère dangereusement paradoxal de l'abondance des marchandises reçues du dehors.

En ce qui concerne Sion, nous citerons quelques chiffres qui montreront que, pour le chef-lieu, comme pour tout le Valais, le chiffre des importations est trois fois supérieur à celui des exportations, tout en constatant que depuis une année, le premier tend à diminuer et le second à augmenter, bien que très légèrement.

En janvier 1903, la gare de Sion a expédié pour l'exportation 141 Tonnes de marchandises (141.000 k.) réparties comme suit:

Peaux fraîches et sèches 3 tonnes, vin 41 tonnes, anthracite 80 tonnes, liqueurs 1 tonne, meubles 9 tonnes, divers 4 tonnes.

En janvier 1904, le total des expéditions se chiffrait par 190 tonnes (190.000 k.) se répartissant de la manière suivante:

Peaux sèches et fraîches 5 t., vin 16 t., anthracite 130 t., meubles 12 t., divers 27 tonnes.

Le chiffre d'importation était, pour janvier 1903 de 541 tonnes (541.000 k.) se répartissant comme suit, pour les principaux produits:

Graisse 5 t., viande salée 6 t., gibier 2 t., vin 4 t., céréales 155 t., farine 97 t., fruits secs 3 t., tabac 5 t., planches 18 t., fer 24 tonnes, houille 97 t., briques 30 t., gyps 20 t., pétrole 14 t., huile 2 t., chocolat et confiserie 3 t., papier 5 t., tissu 6 t., meubles 5 t.,

En janvier 1904, le chiffre des importations était de 410 t., soit: saindoux 5 t., viande salée 7 t., fromage 3 t., vin 3 t., céréales 31 t., farine 53 t., café 7 t., fruits secs 3 t., fer 17 t., houille 92 t., briques 10 t., gyps 10 t., liqueurs 6 t., confiserie 4 t., papeterie 7 t., tissu 5 t., meubles 9 t., engrais 11 t., et pâtes 8 t.

Pour un petit chef-lieu qui compte dans sa périphérie commerciale une vingtaine de mille habitants, ce chiffre d'importation est énorme, il est excessif et disproportionné. La comparaison entre les deux effectifs concurrents est décevante; il est aisé d'y voir, d'un coup d'œil que la consommation s'y trouve trois fois plus forte que la production.

Nous verrons dans une prochaine chronique sur quels articles porte plus particulièrement l'excédent constaté, nous essaierons de démontrer que nous possédons les moyens de changer notablement cette alarmante situation en réagissant vigoureusement.

Jean-Jacques.

Pôt-Pourri.

Mœrell, le 29 février, 1904.

Ici, rien de nouveau sous le soleil bleu, car depuis les dernières volations, tout est calme et chacun de vaquer à ses affaires, sans plus s'occuper du grand tourbillon de poussière qu'elles soulèvent. — Si j'ai dit «ciel bleu» ce n'est que depuis quelques jours que nous l'avons, car auparavant, il a fait ici durant quelque temps, comme d'ailleurs dans tout le canton, un temps déplorable, accompagné d'un vent à décorner des bœufs.

Nous avons pour la saison bien peu de neige ici, bien moins que dans les environs de la capitale, aussi est-il à craindre que, comme l'an passé, les mois d'Avril et de Mai nous soient funestes. — Les neiges en retard, nous font alors de bien grands dommages; les arbres fruitiers tels que pommiers, poiriers,

pruniers, abricotiers, pêcheurs, cerisiers etc. qui, ici sont en fleurs de très bonne heure, Mœrell, étant par sa situation un des endroits les plus chauds du Valais, sont abimés; leurs branches cassées jonchent le sol, les blés sont couchés comme si la faucille y avait déjà passé. — Espérons que cette année nous sera plus favorable et ne nous effrayons pas à l'avance; la neige, Dieu le veuille, nous arrivera encore assez tôt pour ne pas nous occasionner des dégâts.

— Les voituriers, charretiers et leurs bêtes de somme sont aussi beaucoup à plaindre par ces temps-ci; les routes sont naturellement complètement détremées; pas assez de neige pour pouvoir utiliser les traîneaux et les roues des chars enfoncent jusqu'aux époux, malgré tous les soins et la quantité de gravier que le cantonnier y mit l'an passé.

Nos voisins, Messieurs les Italiens, travaillant au tunnel et aux grandes carrières de la Massé, partent par centaines, vu les difficultés qui y surgissent à cause des sources d'eaux chaudes qui en rendent l'avancement presque impossible pour le moment. — Ces jours passés, les ouvriers des carrières firent grève au sujet d'une taxe cantonale à payer; elle ne dura pas bien longtemps, car ainsi que les roses, elle a vécu l'espace d'un matin. Le lendemain, le travail était repris sur tout le chantier; il paraît que les grévistes ont décidé d'envoyer une députation auprès du Département des finances du canton.

— Pas de chance, Messieurs les membres du districts de Rarogne oriental et des environs, car, ayant décidé de détruire messire Renard qui faisait, paraît-il de grands ravages parmi les jeunes lièvres et perdreaux ils eurent recours à l'arsenic, naturellement d'heureuse autorisation. Résultat: deux ou trois renards empoisonnés et avec eux les meilleurs chiens de chasse à quelques lieues à la ronde.

— Le carnaval s'est passé presque inaperçu par ici, sauf une danse qui dura un jour et une nuit et quelques rares masques, qui les soir, s'avanturaient par les rues du village, si toutefois, la dénomination de masque peut convenir pour définir un ou plusieurs individus affublés d'un vieux chapeau valaisan sans ruban et de guenilles sans nom. Par contre, la jeunesse plus sérieuse, sous la direction de M. le Rev. vicaire Lugon, qui est passé maître en ces sortes de récréations instructives, nous a régalée par trois fois comme l'an passé, d'une bien belle représentation théâtrale, dans la grande salle de l'hôtel des Alpes. Le sujet en était «Eustachius», drame en 5 actes et d'un grand effet, puis, comme finale une farce où les plus mûros furent forcés de se détendre.

— Voici bientôt vingt ans que jeunes et vieux du district de Mœrell représentaient par 3 fois sur une scène improvisée à cet effet dans un grand pré, la superbe pièce historique: «Thomas in der Bienen» de M. le Rev. curé Bortis de Grengiols. Ces représentations où prirent part plus de 150 acteurs eurent un grand succès, car rien n'a été épargné par la société théâtrale de Mœrell pour que les jours des représentations devinssent de vraies fêtes patriotiques; la réussite fut d'autant plus grande que le Conseil d'Etat in corpore daignait bien y paraître à la deuxième représentation accompagné d'un peloton de gendarmes en grande tenue.

— Déjà alors, il fut question d'ériger un monument aux héros d'Ulrichen au moyen de collectes faites dans le canton et d'une subvention de l'Etat.

Malheureusement ce beau mouvement en faveur de ceux qui, si bravement versèrent en 1419 leur sang sur le champ de bataille d'Ulrichen pour l'indépendance de notre chère patrie ne fut pas de longue durée et ce ne sera pas cette année que, grâce au district de Conches, cette idée tant de fois remise sur le tapis va enfin se réaliser.

— Un monument va être érigé près d'Ulrichen, là où se trouvent deux grosses croix de bois qui n'en pouvant plus de vieillesse, penchées vers la route, ont l'air toutes tristes et délaissées, semblant dire au passant: Lis ce qui est gravé grossièrement sur notre poitrine et tu ne t'étonneras plus que nous aillons bientôt tomber en ruine, alors plus rien ne rappellera les beaux faits d'armes qui ont eu lieu ici par deux fois, pour toi, Valaisan, qui y vit maintenant heureux et tranquille.

En effet, sur l'une d'elle, on lit: Ici les Valaisans battirent le duc de Zähringen 1211.

Sur l'autre: Ici les Valaisans ont gagné une bataille sur les Bernois: 1419.

— Beaucoup de choses et peu de mots.

Messieurs les Conchards vont faire les choses en grand, car ils sont comme de justes fiers de leur «Thomas»; outre l'inauguration du monument, il y aura un grand cortège historique dont les sujets sont tirés de la pièce de M. le Rev. curé Bortis. — Souhaitons-leur bonne chance et pleine réussite, et si le ciel est clément ce jour là, peuvent compter sur une grande quantité de spectateurs avides de voir se dérouler devant leurs yeux, une si belle page de l'histoire du Valais.

Ferd. de S.

Sion (Union Instrumentale).

Notre société de musique organise avec l'autorisation du Conseil d'Etat, une tombola dont le tirage est irrévocablement fixé au 9 avril prochain. D'après les circulaires que nous avons lancées, le tirage devait avoir lieu dans le courant de février; mais, il a dû être renvoyé pour des motifs indépendants de notre volonté. Néanmoins, nous osons espérer que les Dames et les Demoiselles et le public sédunois en général, dont la générosité est proverbiale, voudront bien nous préparer un petit lot, lequel servira à garnir les étalages. Si la société n'a pas pu se produire en temps opportun, il ne faudrait pas nous en vouloir, car malgré notre bonne volonté, il nous a été impossible de vous accorder le plaisir de quelques concerts, mais nous saurons prendre une revanche, le temps de Carême terminé.

Nous profitons de cette occasion pour recommander aux détenteurs de cahiers de redoubler de zèle, et même y faire une douce violence pour le placement de billets.

Dans la quinzaine qui précède le tirage, quelques membres de la Société se permettront de faire une visite à domicile pour recueillir les objets qu'on aura bien voulu nous destiner, lesquels, nous en sommes convaincus, seront très nombreux, et seront reçus avec la plus profonde reconnaissance.

Le Comité.

Mort d'un militaire.

Jeudi, un soldat du bataillon de Landwehr No 130 qui vient de terminer son cours de répétition dans notre ville est tombé si malheureusement à la suite d'une attaque, qu'il est mort sur le coup. L'autopsie du corps a été faite à l'hôpital bourgeois où la victime avait été transportée. Le défunt était marié et habitait Anniviers. On juge du désespoir de sa famille.

Etat-Civil de Sion.

NAISSANCES

1. Francey, Philippe Lucien de Hermann et de Louise Tryod de Châtelard (Vaudois).
2. Andereggen, Céline Madelaine de Simon et de Mariéde Marie de Biel. (Conches).
3. Vuignier Jeanne de Jean Pierre et de Marie Zermatten d'Evolène.
4. Ebner Joseph de Paul et de Marie Clemmenzaz, de Sion.
5. Bardini, enfant mort-né fils de André et de Pagi Caroline de Kameri (Italie).
6. Reichenbach Arthur Georges de Joseph et Léontine Cozoz de Sion.
7. Walpen, Jeanne Joséphine de Joseph et de Catherine née Lietti, de Rekingen.
8. Albrecht Edgard, François Emile, de Jules et de Darbellay Louise de Blitzenen.

MARIAGES

1. Bessero Charles de Migierdano (Italie), et Madéleine Gérolet d'Héremence.
2. Pommaz Fabien de Chamason et Pommaz Henriette de Chamason.

DECES

1. Duc Julie d'Ardon, âgée de 64 ans.
2. Wertmann Louise née Schweitzer d'Ems (Grisons) âgée de 77 ans.
3. Terretaz Pétronille, née Baravel de Vollèges, âgée de 65 ans.
4. de Kalbermatten Philomène, de Sion âgée de 69 ans.
5. Zuber César de Törbel, âgée de 36 ans.
6. Ebner Thérèse née Wenger, de Sion, âgée de 59 ans.
7. Sixt Joseph, de Sembrancher, âgé de 81 ans.
8. Biederbost Maurice de Ritzingen âgé de 40 ans.
9. Walther Caroline de Martisberg, âgée de 23 ans.
10. Bardini, mort-né de Kamari (Italie).
11. Zeiter François de Fiecherthal, 58 ans.
12. Véronique Gay, née de Lugon Moulin de Finhauts, âgée de 69 ans.

L'or au Bouveret.

On mande du Bouveret qu'en minant une carrière du chalet des Crêtes, près de cette localité, on a mis à jour un filon minéral renfermant — croit-on — de l'or. Un échantillon du minéral a été envoyé pour analyse, au laboratoire de géologie de l'Université de Lausanne.

Nouvelles des cantons

Bâle-Campagne

On a découvert à Baselaugst, au pied d'un

rocher bordant le Rhin, 60 cartouches de dynamite.

Berne

Un drame sanglant vient de jeter dans la consternation, la paisible population du hameau de Moos, près de Roggwil, dans le district d'Aarwangen. Un jeune agriculteur de ce village, qui menait depuis quelque temps une vie déréglée, s'était vu interdire la porte de ses beaux-parents, chez qui il habitait.

Rendu furieux par cette décision, le mari pénétra sans bruit chez sa femme en passant par la cuisine. Mme Hochuli dormait paisiblement, tenant son bébé dans ses bras. Lâchement, le meurtrier s'élança sur elle et lui trancha la gorge d'un coup de rasoir.

Affolée, ansanglantée, la malheureuse femme engagea avec son mari une lutte terrible, au cours de laquelle, elle reçut encore de nombreuses blessures à la tête et à la poitrine. Il ne fallut pas moins de 42 bandes de pansement pour les couvrir.

Toutefois, comme l'hémorragie n'a pas été très abondante, on espère sauver la victime.

Son acte abominable accompli, le meurtrier s'enfuit dans un fenil, et le matin venu, gagna la forêt voisine. Lundi matin, on le trouvait la gorge coupée et les pieds gelés, dans une grange appartenant à ses beaux-parents. Le misérable dont la vie n'est pas en danger, a été transféré à l'infirmerie de Langenthal.

Un bûcheron, Godefroy Neuenschwander, âgé de 41 ans, est mort victime de son intempérance. Il avait absorbé de l'eau-de-vie jusqu'au point de tomber ivre-mort sur le plancher de l'auberge. Transporté à l'écurie, il fut retrouvé le lendemain sans vie.

Il y a des aubergistes qui oublient les dispositions de la loi qui leur font défense de donner des boissons à tout individu déjà en état d'ivresse. Le juge pourrait bien être appelé à raffraîchir les souvenirs de ceux qui ont la mémoire trop courte.

Thurgovie

Depuis une huitaine de jours, le canton de Thurgovie est bouleversé par de fréquents incendies qui paraissent dus à la malveillance. Mardi de la semaine passée, à Arbon, une grange était dévorée par les flammes. Quelques heures plus tard une autre grange flamboyait à Gais près de Neukirch. Dans la nuit mardi à mercredi, toujours la semaine dernière, à Holzenstein près Romanshorn une maison d'habitation avec grange était détruite par le feu. Enfin dans la nuit de vendredi à samedi, à Dozwil, un quatrième incendie réduisait en cendre une maison d'habitation.

On croit que l'auteur de ces sinistres successifs qui ont causé des dommages considérables, est un dégénéré atteint de la pyromanie (manie du feu). Malheureusement toutes les recherches faites jusqu'à maintenant pour le retrouver sont demeurées infructueuses.

Tessin

L'état de santé de Mgr, administrateur apostolique du Tessin, inspire depuis hier les plus sérieuses inquiétudes. A la suite de la rupture d'une petite veine dans l'estomac, il a rendu à plusieurs reprises de grandes quantités de sang. On craint que cette hémorragie, si elle devait se répéter, ne soit fatale, étant donné l'âge avancé du prélat.

ECHOS

Une journée chère.

Sait-on ce que coûte à l'Etat de France cette petite journée complémentaire du 29 bissextil qui assurait à 1904 son titre d'année bissextile?

Exactement neuf millions six cents vingt-deux mille huit cent quarante-cinq centimes. C'est le chiffre officiel qui a été pris, au ministère des finances où l'on maudit les années bissextiles.

Doux pays.

On compte en Mandchourie quatre races tout à fait distinctes: les Ghiliaks, pêcheurs; les Tongouses, chasseurs; les Mongols, pasteurs; les Cinois, sédentaires et marchands. Le Ghiliak ne se nourrit que de poisson. Le Tongouse mange le gibier qu'il abat et quelques végétaux sauvages; avant de connaître l'alcool, il buvait l'hydromel fabriqué avec le miel des abeilles sylvestres. Le Mongol vit de laitage, de beurre, de viande de mouton; il boit du thé. Le Chinois a une alimentation variée: larves d'insectes, ailons de requins, moelle de jeunes bambous, préparés par un personnel considérable de cuisiniers.

Très différents quant aux vêtements et au mode d'existence, ces quatre peuples ont ceci de commun: l'horreur de l'eau. Le Ghiliak ne se baigne qu'une fois dans sa vie, lorsqu'à sa naissance on le plonge dans l'eau froide; il ne se lave ensuite, si on peut dire

qu'avec de la graisse de phoque. Le Tongouse utilise pour le même usage externe la graisse de renne. Le Mongol emploie le beurre pour oindre sa chevelure.

Quant à l'habitation, le Ghiliak bâtit sa hutte sur pilotis, au milieu des fleuves, dans une cabane recouverte d'écorce de bouleau. Le Mongol habite une sorte de tente démontable. La maison chinoise, aux tuiles vernissées, aux bois sculptés, aux carreaux de papier, ressemble en Mandchourie... à toutes les maisons chinoises.

La vie intellectuelle et sociale des quatre peuples mandchous n'a guère de points communs. Le Ghiliak parle peu, d'une voix sourde et cadencée; sa langue, enseignée par les vieillards de la tribu, ne compte que cinq à six cents mots. Le Tongouse s'exprime avec une grande volubilité; sa langue est très riche, moins pourtant que celle du Mongol, qui sait exprimer toutes les nuances de la pensée, sans toutefois avoir enfanté une littérature originale, sauf dans le genre liturgique. La littérature chinoise, au contraire, est variée et abondante. La musique ghiliak est primitive; le seul instrument en usage est un long bâton sur lequel les petites filles à la fête de l'ours, tapent à tour de rôle. Le Tongouse adore la danse et la lutte. Le Mongol aime que les courses à chevaux.

Nouvelles à la main

Quelle soit bergère ou princesse, voulez-vous savoir ce que vaut une femme? mettez lui un enfant dans les bras.

Entre amis.

— Tu en veux à Louis parcequ'il a mangé mille francs?

— Oui, parcequ'il les a mangés sans nous!

Nouvelles diverses

Italie

Il paraît que la reine Marguerite ayant manifesté, dans son entourage, le désir qu'elle aurait de voir Pie X, le Vatican ne tarda pas à connaître ce désir, et le pape fit savoir qu'il éprouverait personnellement la plus grande joie de recevoir la visite de la reine-mère, à condition cependant que la reine Marguerite vint au Vatican dans une voiture ne portant pas les armes de la cour italienne. C'est sur cette question protocolaire qu'échoua l'entrevue projetée.

Etats-Unis

On mande de New-York que tous les navires de guerre et les cuirassés en construction seront munis de tubes lance-torpilles, les événements en Extrême-Orient ayant démontré l'excellence de cet armement.

La reconstruction de Baltimore.

Sur les ruines de la ville incendiée s'élèvera, très probablement, dès le commencement de l'année prochaine, la ville nouvelle. On sait aujourd'hui que les pertes dues au sinistre se sont élevées à un demi milliard de francs. Toutefois on a trouvé intacts dans les coffres-forts plus de 200 millions, en titres, billets de banques et espèces.

Les rapports officiels des enquêtes constatent que la catastrophe est due pour la plus grande partie aux maisons à 16 étages qui, au lieu de préserver pas leur construction en fer, ont alimenté les flammes en versant comme d'immenses cheminées des torrents de feu sur la ville. Aussi les autorités ont-elles décidé de ne pas tolérer désormais plus de 8 étages. Ce sera, pour l'Amérique, la fin de ses maisons monstres.

Accident.

Cinquante ouvriers étaient occupés à la construction d'un hôtel à la 6e avenue et avaient atteint le 9e étage, quand la charpente en acier céda, entraînant les travailleurs. On compte 5 morts et 15 blessés. (une autre dépêche dit 11 morts et 25 blessés.)

La guerre russo-japonaise

Une dépêche officielle du général Pflügen date du 2, annonce que d'après de nouveaux renseignements, les patrouilles ayant passé la nuit à 12 verstes de Ping-Yang s'approchèrent le 29 au matin, de la ville, en servant de préau un groupe d'officiers japonais. Le lieutenant Loutschakoff les attaqua avec 3 cosaques et les força à battre en retraite jusqu'aux portes de la ville. La présence des patrouilles russes près de Ping-Yang a causé une vive alarme; les tirailleurs ennemis occupèrent bientôt les murs et les tours et ouvrirent le feu en attendant l'attaque. Selon les rapports des patrouilles qui se sont approchées de la ville à 700 pas, Ping Yang est entouré indépendamment des anciens murs de nouveaux ouvrages qui ne sont pas encore occupés par l'ennemi.

On mande de Nagasaki au Standard que parmi les malades arrivés de Sassehu, il s'

en trouve un certain nombre atteints de fièvre typhoïde.

L'ambassadeur de Russie a eu un entretien avec le comte Goluchowski au sujet des récentes protestations de la Russie contre le Japon. On s'attend à ce que l'Autriche-Hongrie réponde favorablement à ces protestations.

On mande de St-Petersbourg au Hérald que l'état de siège a été proclamé dans les régions de Port-Arthur, de Vladivostok, du chemin de fer oriental chinois, de Blagovetschensk, du Transbaïkal et de l'Amour.

PANAMA

La république Argentine vient de reconnaître la république de Panama.

Dépêches (Service spécial)

La Guerre russo-japonaise.

NEW-York. 4. — On mande de Chefou au Hérald que six croiseurs japonais escortant 10 transports ont été signalés en mer se dirigeant vers le golfe du Liau Tong. Ce mouvement se rapporte à une nouvelle tentative de débarquement à North Saddles Bay.

Les forces japonaises se sont approchées jusqu'à trois jours de marche des campements russes. Les Russes reculent, attendant des renforts. Le mauvais temps rend la marche difficile. On s'attend à une grande bataille.

PARIS. 4. — Une dépêche de St-Petersbourg à l'Éclair fait prévoir que la campagne en Corée se bornera encore pour plusieurs semaines à des escarmouches. L'armée russe sera forte au mois d'avril de 325 mille hommes.

On télégraphie de St. Pétersbourg au Matin, que l'amiral Makharof est arrivé à Port-Arthur. Des nouvelles importantes sont attendues sous peu.

Le correspondant du Matin à Kharbine rapporte que le bruit court que le mikado, irrité de la résistance de Port-Arthur, a donné des ordres pour que cette place soit prise à tout prix. Des bruits concordants indiquent un prochain effort.

On prétend que 60.000 Japonais ont maintenant débarqué à Gensan, et que leur objectif est la Mandchourie.

LONDRES. 4. — On mande de Chefou au Daily Mail le 3, que des troupes japonaises en grand nombre, sont convoquées à Chemulpo et d'autres points du littoral à proximité de Pyng-Yang. La débacle commence sur le Yalou. On craint des désordres à Niou-Chouang.

LONDRES. 4. — Le correspondant du Standard à Schanghai dit que la question de la canonnière Mandjour est toujours au même point, tandis qu'une dépêche de Schanghai au Jiji Shimpou dit qu'elle est réglée par le désarmement du navire.

On mande de Tchefou au Daily Télégraph «Le Japon a perdu un petit croiseur et la machinerie d'un cuirassé et d'un autre navire a subi des avaries, mais il est probable que ces avaries sont réparées actuellement. En tout cas, le Japon est absolument maître de la mer, ce qui lui permet de isoler et de bloquer Port-Arthur. Le correspondant du Daily Télégraph s'attend à voir occuper un point près de Dalny. Il y a trois jours, le chemin de fer entre Port-Arthur et Niou-Chouang était encore intact; les trains circulaient.

Le Japon paraît avoir décidé de s'avancer en forces de Séoul sur la route de Pékin; il a construit plusieurs forts sur les deux rives du Yalou. La ligne télégraphique Pékin-Irkoutsk-Moscou fonctionne.

Le correspondant du Daily Télégraph mande à ce journal, que suivant des informations de Pékin, plusieurs centaines de mineurs chinois de Hou Chan en Mandchourie se sont soulevés contre les Russes. Plusieurs milliers de mineurs et de bandits chinois réunis harcèlent les Russes et s'efforcent de couper les communications.

TOKIO, 4. — Le vicomte Aokai est parti pour la Corée avec une importante mission relative à la réforme intérieure du pays.

Le gouvernement coréen a cédé aux japonais la ligne téléphonique de Séoul à Ping Yang. Les Russes se sont emparés du préfet d'Andjou et forcent les Coréens à leur fournir du riz de la farine et du combustible.

Les Russes élèvent à la hâte de grandes fortifications et font de grands terrassements à Antoung avec l'intention évidente de disputer le passage du Yalou aux japonais.

Le général Inoué a publié le 1er mars à Séoul avec le consentement du gouvernement coréen, un avis correspondant à l'état de siège.

SCHANGHAI, 4. — Un télégramme de Ting-fou dit qu'une rébellion a éclaté à propos du paiement des taxes. La résidence du sous-préfet a été pillée dans la nuit du 2 au 3.

TOKIO, 4. — Des bombes ont été lancées le 3 mars contre les habitations de ministre des affaires étrangères de Corée et de son secrétaire à Séoul, ceux-ci n'ont pas été atteints. On croit que cet attentat est l'œuvre du parti antijaponais. Cinq arrestations ont été opérées mais n'ont pas été maintenues.

On mande de Séoul que le ministre de Corée à St Pétersbourg a été rappelé.

PEKIN, 4. — La garde des légations a été renforcée. La situation des étrangers en Chine est très critique.

MONTEVIDEO, 4. — Le général révolutionnaire Sravia a été battu par les troupes gouvernementales, il a fui en laissant de nombreux morts.

POSTES FEDERALES

BERNE, 4. — Suivant les rapports des postes Ben 1903, le Conseil fédéral discutera incessamment des projets de nouvelles lois fédérales sur les postes. Il lui a été impossible jusqu'ici pour différents motifs de commencer la discussion de ces lois. Le rapport constate que les dispositions spéciales pour l'introduction des chèques et virements postaux sont déclinées dans le projet.

LE ROI EDOUARD

Le bruit d'une indisposition du roi courrait à Londres, jeudi après midi. Il s'agit d'un simple rhume obligeant le roi, en raison de la température à garder la chambre.

NEUCHÂTEL, 4. — Une subvention de 500 a été accordée au comité d'organisation du congrès des instituteurs de la Suisse romande qui se réunira à Neuchâtel le 17 au 19 juillet prochain.

Extraits du Bulletin officiel

Le Département des Travaux publics du canton du Valais met au concours des travaux de réparation (menuiserie, gypserie, et peinture) à exécuter au Château et poste de gendarmerie de St-Maurice.

Le cahier des charges peut être consulté chez le brigadier de gendarmerie de St-Maurice.

Les soumissions devront être écrites sur papier timbré et envoyées sous pli fermé portant le suscription (Château de St-Maurice,) au chef du Département, pour le 14 mars 1904 à 4 heures du soir.

Sion le 3 mars, 1904. Le Chef du Département, J. Zen-Ruffinen.

MARTIGNY-VILLE. La chambre pupillaire rend notoire qu'es séance du 11 février écoulé, elle a nommé Eugène Luy, conseil judiciaire dans le sens de l'art. 325 du code civil à sa mère Marguerite Luy, née Roux domiciliée au Guerguet de Martigny-Ville. Qu'en séance du 18 dit, elle a interdit Marie Dunand de lui François, pour cause d'incapacité. Elle lui a nommé un curateur en la personne de M. César Rouillet, major, et un subrogé-curateur en celle de M. Cretton Alexis, tous à Martigny-Ville. En même séance, elle a sur la demande de M. Dunand Emile, pourvu celui-ci d'un conseil judiciaire dans le sens de l'art. 325 du code civil, en la personne de Descombes Henri, Martigny-Ville. Elle a nommé Cretton Florian, président, à la Bâtiaz et Cretton Amédée, de même domicile, le premier curateur aux biens et le second, subrogé curateur de Delsignor Rosine, ou à ses enfants en Italie.

Jules Morand, président.

MAGNES. La chambre pupillaire rend notoire qu'en séance du 14 février dernier, elle a nommé Dégléise Joseph, de Fontenelle, tuteur de Besson Marie-Louise, fille de feu Mautagnier et Besson Damien, subrogé curateur. Nicollier, secrétaire.

CONTHEY. La chambre pupillaire rend notoire qu'en séance du 14 février, elle a nommé: 1. Fumeaux François, d'Elie, curateur et Papilloud Joseph, de Joseph-Marie subrogé curateur d'Antonin Jean-Baptiste. 2. Papilloud Joseph, ex-conseiller, tuteur et Udry Joseph-Marie, subrogé tuteur d'Estelle Antonin, de Pierre-Joseph. En même séance, elle a nommé: 1. Evéquo Maurice conseiller, curateur et Evéquo Joseph-Marie de Pierre, subrogé curateur d'Evéquo Joseph-Marie d'Erde. 2. Germainier Joseph de François, conseil judiciaire de Rosalie Evéquo, née Udriez, dans le sens de l'art. 325 du code civil.

Roh Jean-Baptiste, prés.

SION. La chambre pupillaire rend notoire les nominations suivantes: 1. En séance du 18 février, Joseph-Marie Biederbost, domicilié à Bramois, tuteur et Benjamin Blatter, domicilié à Viège, subrogé tuteur de Catherine Emile et Thérèse, enfants de feu Maurice Bie-

derbost, au Pont de Bramois sur Sion. 2. veuve Célestine Biederbost, née Blatter, épouse première noces de Jean Locher, tuteur et Georges Faust, pharmacien, subrogé tuteur de Robert Locher, de feu Jean, tous domiciliés à Sion.

Ch. de Rivaz, prés.

A Saillon, le 14 avril 1904, à 1 heure chez Jules Moulin. Poursuites Nro27074 75-76.

Un pré à Champs-Fumeaux de 777mètres carrés. Valeur 217 fr.

Un pré à Champs-Fumeaux de 684 m. c. Valeur 192 fr.

Un pré et grange à Champs-Fumeaux de 3006 m. c., valeur 742 fr.

Un pré à Champs-Fumeaux de 1337 m. c. Valeur 374 fr.

Un pré à Champs-Fumeaux de 1067 m. c. Valeur 299 fr.

Un pré à Champs-Fumeaux de 1206 m. c. Valeur 338 fr.

Un bois et vague, à Champs-Fumeaux de 72 m. c. Valeur 5 fr.

Un bois et vague à Champs-Fumeaux de 47 m. c. Valeur 3 fr.

Un pré à Champs-Fumeaux de 997 m. c. Valeur 216 fr.

à suivre. Un pré à Champs-Fumeaux de 1800 m. c. Valeur 504 fr.

Les articles ci-devant ne forment qu'une seule propriété.

Une maison au Bourg de 96 m. c. Valeur 3250 fr.

Une place au Bourg de 18 m. c.

Une place au Bourg de 36 m. c.

Des latrines, au Bourg de 6 m. c.

Une cave, au Bourg, valeur 140 fr.

Une place, au Bourg, de 11 m. c.

Une maison au Bourg, valeur 1066 fr.

Une cave, au Bourg, Valeur 250 fr.

Une grange écurie, Eschavannes, de 25 m. c. Valeur 300 fr.

Un pré aux Colluires de 531 m. c. Valeur 74 fr.

Un pré aux Colluires de 2570 m. c. Valeur 360 fr.

LISEZ

„La Récapitulation“

Renseignements financiers. — Bourses — Spécialités de Valeurs à Titres — Listes de tirages. — Vérification de lots. 97 Numéros spécimens gratuits.

Banque A. MARTIN & Cie

43, Boulevard de Plainpalais, GENÈVE

Surdité, surdimudité

et

Troubles de la parole

Bégaiement, bredouillement, balbutiement, zézaïement, nasonnement, aphonie, mutisme, défaut du langage par arrêt de développement.

Traitement spécial à la clinique oto-laryngologique du Dr. A. WYSS, 26, rue de Candolle, Genève. 88 Consultations de 10 à 11 h. et de 2 à 3 h.

A LOUER

Deux chambres meublées, indépendantes, confortables, lumière électrique. S'adresser à l'Administration du journal.

PRIME

Une prime est accordée à tous nos lecteurs et abonnés.

Voici: A toute personne qui nous procurera de nouveaux abonnés (c. a. d. des personnes qui n'ont pas jusqu'ici reçu la Feuille d'Avis), pour chaque nouvel abonné, il sera remis un ticket composé de 4 coupons valant chacun 30 ct. Ces coupons devront être détachés et remis, pour être payés, par l'administration du journal à des dates qui seront fixées ultérieurement dans la Feuille d'Avis.

M. TORRENT

SION rue de la Cathédrale

Grand choix d'Encadrements

Fabrication de REGISTRES pour le commerce et l'administration BELIEU Titre doré soigné. 12

M^{me} Morard, tapissier

rue de Conthey 45

SION

se recommande pour tous les travaux concernant son métier.

Harnais de luxe, colliers, etc.

Prix modérés.

A vendre

un moteur électrique de la force de 2 chevaux. Peu usagé. Prix avantageux. S'adresser au bureau de la Feuille d'Avis indiquera.

ABONNÉS ET LECTEURS

DE LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, faites vos achats dans les magasins et chez les négociants qui publient leurs annonces dans ce journal.

SOCIÉTÉ

DES

Usines de Grandchamp et de Roche

à GRANDCHAMP

PRÈS

VEYTAUX-CHILLON (VAUD)

FABRIQUES DE GYPSES, CHAUX

CIMENT MIXTE (Rochite)

CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL

GRANDCHAMP, ROCHE ET VILNEUVE

PRODUCTION MOYENNE PAR AN
3000 wagons de 10 tonnes

DIPLOME
à
L'EXPOSITION
de
ZURICH
de
1883



MÉDAILLES
DE VERMEIL
à
L'EXPOSITION
de
D'YVERDON
de
1894

Médaille d'or, Genève 1896. — Médaille d'or, Vevey 1901.

FOURNISSEURS

DE CHAUX ET CIMENT POUR LES

Travaux de Chèvres, du Pont de la Coulouvrenière et du Pont du Mont-Blanc à Genève, pour les fortifications et les forces motrices du Rhône de St-Maurice, les travaux de l'entreprise du tunnel du Simplon, les chemins de fer Viège-Zermatt, Martigny-Chatelard, etc., etc.

QUICONQUE

Industriel, Commerçant, Inventeur, Employé, Ouvrier ou Particulier veut s'assurer une publicité de 1^{er} ordre et avantageuse doit insérer dans

„La Suisse“

journal quotidien de la Suisse romande, paraissant à Genève.

Le journal „La Suisse“ est répandu par plus de 300 dépôts et revendeurs en Suisse et à l'étranger. Il permet, grâce à sa très forte vente au numéro, d'atteindre par le moyen de ses annonces, une clientèle plus étendue et plus variée que par les journaux qui sont distribués chaque jour aux mêmes abonnés.

Tarif très modérés. Réductions importantes par annonces répétées. Contrats de lignes. Renseignements et Devis.

S'adres. à la Société SUISSE D'ÉDITION, 8 rue du Commerce, GENEVE



Chantier et Marbrerie

de Veuve ORTELLI à Monthey
Monuments funéraires en tous genres, cheminées
lavabos, travaux d'églises, etc.

Dessins et Catalogue franco sur demande.
Fournitures de pierres de taille en granit et
marbre de Collombey
Travail prompt et soigné. — Téléphone.

A vendre 2 pressoirs granit, avec
tous leurs accessoires à bas
prix.

MAISON MURE, à Pont-St-Esprit (Gard), A. GAZAGNE, Gendret Supr., Phos de 1^{re} classe.

MALADIES NERVEUSES

Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moelle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Éblouissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée

Guérison fréquente, Soulagement toujours certain par le SIROP de HENRY MURE

Soigné par 20 ans d'expériences dans les Hôpitaux de Paris. FLACON : 5 FR. — NOTICE GRATIS.

PÂTE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE

« Depuis 50 ans que j'exerce la médecine, je n'ai pas trouvé de remède plus efficace que les escargots contre les irritations de poitrine. »
« D. CHASSAGNE, de Montpellier. »
Goût exquis, efficacité puissante contre Rhumes, Catarrhes aigus ou chroniques, Toux spasmodique, Irritations de la gorge et de la poitrine.

MAISONS DE POITRINE BRONCHITE CHRONIQUE RACHITISME, SCROFULE MALADIES des OS ÉPUÏSEMENT NERVEUX ANÉMIE

Traités avec un succès remarquable et souvent surprenant par l'usage de la SOLUTION HENRY MURE

Phosphatée, arsenisée et iodée. — LITRE: 5 fr. Demi-LITRE: 3 fr. NÈME SOLUTION iodée seulement: LITRE, 4 fr.; Demi-LITRE, 2 fr. 50.

Reveille l'Appétit et abrège les Convalescences.

SOLUTION HENRY MURE au bi-phosphate cristallisé: Le LITRE: 3 fr. NOTICE ENVOYÉE GRATIS ET FRANCO SUR DEMANDE.

Dépôt général de l'ALCOOLATURE D'ARNICA de la TRAPPE DE NOTRE-DAME DES NEIGES

Remède souverain contre toutes blessures, coupures, contusions, déhiscences, déhiscences, accidents cholériques. DANS TOUTES PHARMACIES. — 2 FR. LE FLACON.

Petites annonces du Journal et Feuille d'Avis du Valais

- CHERCHER-VOUS** à remettre en location un immeuble, une villa, un appartement, une chambre, des bureaux, un magasin, une cave, un atelier, un café, un local quelconque;
- CHERCHER-VOUS** un employé de bureau ou de magasin, un homme de peine, un domestique de campagne, etc.;
- CHERCHER-VOUS** un commis, un secrétaire, un comptable, un agent, un voyageur, un apprenti, etc.;
- CHERCHER-VOUS** un valet de chambre, un cocher, un ouvrier boulanger, jardinier, vigneron, horloger, tailleur, cordonnier, un ouvrier de fabriques ou de chantiers, etc.;
- CHERCHER-VOUS** une institutrice, une gouvernante, une dame de compagnie, etc.;
- CHERCHER-VOUS** une sommelière, une caissière, une demoiselle de magasin, une employée de bureau, une ouvrière tailleur, modiste, lingère, etc.;
- CHERCHER-VOUS** une cuisinière, une femme de chambre, une aide de la ménagère, une bonne d'enfants, etc.;

INSÉREZ DANS LE Journal et Feuille d'Avis du Valais

S'adresser au bureau du journal, Sion, Imprimerie Gessler.

A vendre

un moteur électrique de la force de 2 chevaux. Peu usagé. Prix avantageux. S'adresser au bureau de la Feuille d'Avis indiquera

HERM. CABRIN

Relieur-Encadreur 46
Rue de Conthey
Reliure et encadrements soignés en tous genres et aux prix les plus modérés

Fromage de Gruyère

le meilleur est expédié contre rembourse par pièce de 15 à 25 kg. et par colis postal de 5 kg. Maigre 1^{er} choix, belle ouvert. 60—65 le 1/2 k
" 2^e choix, mille trous 50—45 "
Mi-gras, excellent bon goût 70—75 "
Gras de Montagne, extra 80—85 "
Petit ménage, petite pièce de gras de 4 kg. à fr. 170 le kg.
petite pièce de maigre à fr. 1.00 le kg.

S'adresser à MAILLARD, Hoirie, 72 Châtillens-Oron (Vaud)

Attention

mérite la combinaison de valeurs à lots autorisées par la loi que chacun peut se procurer contre paiements mensuels de fr. 4, 5 ou 8 et 10 fr. au comptant, après de la maison spéciale soussignée. — Lots principaux de fr. 200,000, 150,000, 100,000, 75,000, 50,000, 25,000, 10,000, 5,000, 3,000, etc., etc.; seront tirés et les titres d'obligations seront remis successivement à l'acquéreur.

Pas de risque, chaque obligation sera remboursée pendant les tirages présents ou ultérieurs. 101

Les prochains tirages auront lieu: 31 déc., 14 janv., 15 févr., 20 févr., 15 mars, 31 mars, 2 avril, 15 avril, 20 avril, 1 mai, 15 juin, 10 juin, 30 juin. Les prospectus seront envoyés sur demande gratis et franco par la Banque pour obligations à primes à Berne

CARTES DE VISITE

depuis fr. 2

Un jeune homme de confiance ayant très bons certificats demande emploi dans administration, bureau, etc. S'adresser au bureau qui indiquera

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSIONS adressez-vous à

L'IMPRIMERIE E. GESSLER SION

ADMINISTRATION DU JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

- Impressions soignées en tous genres
- Circulaires — Livres
- Cartes de visite — Cartes d'adresse
- Lettres de mariage
- Enveloppes — Têtes de lettres
- Lettres de faire part
- Journaux — Brochures — Registres
- Actions — Obligations
- Cartes de fiançailles
- Cartes de vins — Etiquettes pour vins
- Catalogues — Prix-courants
- Affiches — Programmes — Lettres de voiture
- Chèques — Memorandums
- Factures — Diplômes
- Menus etc.. etc.
- Travail prompt et soigné
- Prix modérés
- Prix modérés
- Timbres en caoutchouc
- TÉLÉPHONE
- TÉLÉPHONE

— Non! je ne veux pas me marier... je ne veux pas me marier!

— Ce n'est rien, ont-ils dit d'abord... c'est une crise nerveuse.

Ils ont essayé de me calmer, de me rassurer, mais je sanglotais toujours... « Je ne veux pas me marier!... je ne veux pas me marier!... Je ne l'aime pas! je ne l'aime pas! »

Cela a duré une heure au moins.

Alors, voyant que rien ne réussissait, ni les prières, ni les menaces... papa s'est levé... et d'un ton sévère:

— C'est bien, je vais prévenir M. de Gerval.

Il a sonné le domestique. On lui a apporté sa grande houppelande et sa casquette de loutre, et il est parti.

Maman était si furieuse contre moi, si furieuse qu'elle a refusé de m'embrasser.

Je suis rentrée dans ma chambre, je me suis mise au lit... mais je n'ai pu dormir, alors je me suis levée pour l'écrire.

Oui... ce que j'ai fait-là est bien mal... et je ne me ménage pas les reproches, va! mais j'aurais été malheureuse et je l'aurais rendu malheureux lui. — Aussi, c'est bien fini maintenant, et je ne recommencerai plus une seconde épreuve. Il vaut mieux rester fille que d'épouser un homme qu'on n'aime pas... et je n'aimerai jamais personne, moi... je le sens bien... Jamais... jamais... Ah! si tu savais comme je suis malheureuse.

JACQUES A JACQUELINE

Dimanche, 22 avril, minuit.

Je t'adresse cette lettre chez tes parents ma chère Jacqueline, et avec la suscription habituelle... bien qu'à l'heure où elle te parviendra, tu aies déjà changé de nom et de domicile.

Mon espoir ne va pas jusqu'à croire que tu lises ces lignes tout de suite... mais qu'un jour ou l'autre, tu reviennes un instant dans ta chambre revivre les souvenirs de ton enfance et que tu trouves parmi les bibelots et les falbalas cette enveloppe au timbre déjà ancien, peut-être alors prendras-tu connaissance du billet qu'elle renferme.

J'ai peut-être tort de t'écrire. J'ai peut-être tort de venir ainsi troubler ton bonheur du récit de ma souffrance, souffrance faite de doute et d'amertume... mais, j'éprouve un bien-être égoïste à te confier mon chagrin.

C'est que je suis bien malheureux, vois-tu, dans ce grand Paris, sans ami, sans confident, et venant de découvrir subitement, ainsi que je l'ai fait, le néant d'un amour sur lequel je fondais tant d'espérances.

Comme le cœur se trompe!

J'étais de bonne foi, pourtant, quand j'ai demandé Lydie en mariage. — Je l'aimais véritablement. — Je croyais l'aimer du moins. Elle avait tout pour me plaire, d'ailleurs... Jolie, aimable, intelligente... Et plus j'allais plus je la trouvais charmante. — Jusqu'au

dernier jour, j'ai été ainsi la dupe de mes sentiments.

Ce soir... comme d'habitude... j'ai dîné chez mes futurs beaux-parents, et vers dix heures je suis rentré chez moi...

Je me promenais dans ma chambre, de long en large, doucement, ébauchant des rêves d'avenir. — Puis... peu à peu, revenant en arrière, je me suis mis à passer en revue ma vie antérieure. Des silhouettes ont défilé devant mes yeux... et j'ai revécu par la pensée mon existence de jeune homme.

Puis, pour en finir avec tous ces souvenirs, j'ai pris un grand coffret... coffret où j'avais l'habitude de serrer toutes mes lettres... et j'ai voulu commencer à anéantir tout cela.

Avant de brûler, pourquoi ai-je relu?

Aveugle que j'étais!... Ce n'est pas Lydie... c'est une autre que j'aime.

Je les ai là toutes ses lettres... à l'autre... lettres qu'hélas! je n'ai pas su comprendre.

J'ai tout relu... ses aveux naïfs d'enfant... ses gaucheries excisées de fillette... ses confidences timides de jeune fille...

Et, à mesure que je relisais... j'accusais ma bêtise et mon aveuglement...

Oui... son cœur était là... tout prêt à se donner... et je n'aurais eu qu'à tendre la main. Oui, j'ai été aimé par un ange... et je n'ai rien su voir... rien su deviner!

Et je tenais son portrait devant moi... et elle me regardait en souriant tristement... elle

me semblait me dire: «Trop tard, mon ami... trop tard...»

Et plus j'allais, remuant le passé, plus je comprenais que je l'avais aimée aussi sans le savoir, sans m'en douter... Et quoi d'étonnant que je n'eusse pas su quand cet amour était entré dans mon cœur, puisque je l'avais toujours porté en moi.

Alors la colère m'a saisi et j'ai appelé à mon secours l'image de Lydie... Hélas! j'ai vu alors combien était peu sérieuse cette affection à côté de l'autre.

J'ai lutté deux heures... groupant des raisonnements, appelant des compromis, essayant que j'avais été le jouet d'un cauchemar et que j'adorais Lydie...

Je n'ai pas pu.

Alors, j'ai écrit à M. Simpson que je me jugeais indigne de sa fille et que je parlais pour un long voyage.

En effet, dès la semaine prochaine, je partirai.

Ne l'apitoie pas outre mesure sur mon sort, ma chère Jacqueline.

Le bonheur était à ma portée... Je n'ai pas su l'atteindre, je n'ai que ce que je mérite.

Aime ton mari, ma chère Jacqueline, et sois heureuse...

IRENE

Le village de Saint-Fortunat ne se composait que d'une vingtaine de maisons, entassées au fond d'une de ces petites anses inépuisables et chaudement colorées, qui s'enroulent comme deux bras pour envelopper d'une amoureuse étreinte les flots bleus de la Méditerranée.

Ce n'était qu'un pittoresque fouillis de vieilles pièces, séchant au soleil, de cordage brun, de filets suspendus à des perches pêle-mêle, avec des grappes de maïs couleur d'or et de tomates couleur de feu, une débauche de tons violents, une éclatante fantaisie de notes heurtées et criardes qui papillonnaient sous la vive lumière d'un soleil provençal. Le rouge féroce des jupes du dimanche étalées aux fenêtres, les toiles tendues des toits sur lesquelles tournoyaient des volées de beaux pigeons blancs comme la neige, les larges taches roses des lichens envahissant les pierres roussies, les gaietés jolivement vertes et bleu lapis des petites embarcations qui se balançaient près de la grève, — tous ces tons disparates s'harmonisaient merveilleusement sous les beaux rayons ombreux et moelleux du soleil couchant.

(A suivre)

FIN